

2017

RAPPORT ANNUEL SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Cadre réglementaire sur la prévention et la gestion des déchets

Loi de transition énergétique : 3 objectifs atteints ou partiellement atteints en 2017

Objectifs réglementaires	En 2017 à la CCGQ	Résultat
Etendre les consignes de tri à tous les emballages d'ici 2022	Mise en place en 2018	Atteint
55 % des déchets produits doivent être valorisés (valorisation matière et organique) d'ici 2020	39.23 % des déchets sont valorisés	Non atteint
Généraliser le tri à la source des biodéchets auprès de tous les producteurs avant 2025	700 composteurs collectifs et individuels sont sur le territoire	Atteint partiellement
Les collectivités doivent progresser vers la généralisation d'une tarification incitative (15 millions de français couverts en 2020)	Réduction incitative présente sur le territoire	Atteint partiellement
-10 % de déchets ménagers et assimilés en 2020	-2.39 % de déchets ménagers et assimilés en 2020	Non atteint

Année de référence 2010

SOMMAIRE

A.	PRESENTATION GENERALE.....	4
a.	Fiche d'identité	4
b.	Compétences	5
c.	Chiffres clés du territoire	5
d.	Gouvernance et fonctionnement.....	5
B.	SYNOPTIQUE	6
C.	LES COLLECTES	7
D.	LES DECHETERIES	8
E.	FLUX et TONNAGES	9
a.	Evolution de la production de déchets	9
b.	Les flux collectés en déchèterie	10
F.	TRAITEMENT ET VALORISATION	12
G.	PREVENTION ET SENSIBILISATION	13
a.	Sensibilisation des usagers au tri et à la réduction.....	13
b.	Le coin du SMITOMGA	13
H.	INDICATEURS FINANCIERS	14
a.	Bilan financier	14
b.	Coûts et recettes de service.....	14
c.	Liste des principaux marchés en cours en 2017, et des montants dépensés :.....	17
I.	REDEVANCE.....	18

a. Principe	18
b. Tarif en vigueur	19
c. Emission de factures :	20
J. PERSPECTIVES :	20

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

1^{er} année de la fusion entre la communauté de communes du Guillestrois et celle de l'Escarton du Queyras : un nouveau règlement du service DECHETS a été approuvé.

Des nouveaux flux pour le recyclage : cartons, plastiques durs et films plastiques

Finalisation du centre technique à Guillestre, essentiellement construit pour accueillir dans des conditions de travail efficient le service DECHETS

Arrivée d'un **nouveau camion** BOM 26 T

Redevances : uniformisation des tarifs entre les deux territoires fusionnés et redevance incitative sur tout le territoire et -10 %

Territoire zéro déchets Zéro Gaspillage : programme de prévention et de réduction des déchets

A. PRESENTATION GENERALE

La Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras est située à dans les Hautes-Alpes aux portes du Queyras et de la Forêt blanche, bien connu des amateurs de ski nordique et alpin, de randonnée et d'activités de pleine nature.

Elle regroupe 16 communes, Abriès, Aiguilles, Arvieux, Château Ville-Vieille, Ceillac, Eygliers, Guillestre, Molines en Queyras, Mont-Dauphin, Saint-Clément sur Durance, Saint-Crépin, Réotier, Risoul, Ristolas et Vars.

La Communauté de communes dispose aussi de compétences qu'elle gère sur un large territoire (tourisme, développement économique, déchets et environnement...)

a. Fiche d'identité

Statut juridique : établissement public de coopération intercommunal

Arrêté Préfectoral de création n°05-2016-10-24-008 du 24 oct 2016

Compétences : Aménagement de l'espace-développement économique- tourisme- collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés GEMAPI- développement des énergies renouvelables- service à la population- assainissement

N° de SIRET :: 20006745200090

Code APE : 3811Z

Date de création : 01 01 2017

Président : Max BREMOND

Labellisation : Territoire Zéro déchets Zéro gaspillage

Membre du SMITOMGA (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères du Guillestrois², Queyras et de l'Argentièrois), auprès de qui la compétence Traitement des déchets (OMR) a été transférée.

b. Compétences

La CC du Guillestrois et du Queyras assure la collecte des tous les types de déchets et propose un service de déchèterie. Le service est assuré en régie par la collectivité. Ce choix a été confirmé par les élus lors de la création de la collectivité au 01 01 2017.

Le traitement est délégué au SMITOMGA qui possède et gère un quai de transfert situé sur Guillestre. Il transporte les déchets jusqu' au CSDU de Ventavon à 80 km de Guillestre

Prévention : Le SMITOMGA sensibilise les usagers du service à la réduction et au tri des déchets.

Compostage : démarche phare du SMITOMGA

La collecte : 5 flux de déchets sont collectés en points de regroupement (déchets non recyclables = ordures ménagères, emballages, verre, papier, cartons

Les déchèteries : un réseau de 5 déchèteries (2 principales Aiguilles et Guillestre) et 3 points relais (Ceillac, Risoul et Vars sont à disposition)

La facturation : La redevance est le mode de facturation du service déchets. Une partie incitative est proposée pour les usagers citoyens réduisant les déchets déposés.

Ce service est géré en régie par 1 personne.

c. Chiffres clés du territoire

16 communes

Population INSEE : 8 297

Population DGF : 19 694

Territoire rural et très touristique

5 Zones d'activités

73 exploitations agricoles

7200 place d'hébergements / 250 restaurateurs et centre de vacances

d. Gouvernance et fonctionnement

Les élus : 30 conseillers communautaires

Commission : la commission de travail sur la thématique déchets est la commission Transition Énergétique Déchets. Elle est composée de 9 membres qui font des propositions sur les thèmes de la gestion et de la valorisation des déchets au bureau communautaire avant validation par le conseil communautaire.

Le personnel technique

Equipe collecte Guillestrois : 8 ETP Equipe collecte Queyras : 3.5 ETP

Equipe déchèterie : 5 ETP 1 Responsable d'exploitation

Le personnel administratif : 1 agent responsable de la facturation

0.6 ETP comptable 1 directrice

B. SYNOPTIQUE



C. LES COLLECTES

- 5 CAMIONS BOM avec grue + lève conteneur
- 1 CAMION BOM lève conteneur sans grue
- 2 camion benne ouverte avec grue
- 1 camion petite benne en VL
- 2 véhicules légers
- 80 463 km
- 1 361,50 heures de maintenance et de réparations des bacs
- Une collecte en Point d'Apport Volontaire, en semi enterrés ou en bacs 660 litres.
- Des fréquences qui varient en fonction des saisons de tourisme, entre C0.5 et C5

EMBALLAGES

175 conteneurs semi enterrés
257 bac 750l

PAPIER

74 conteneurs semi enterrés
11 colonnes aériennes
1 bac 750l

VERRE

169 conteneurs semi enterrés
37 colonnes aériennes
85 bac 750l

CARTONS

11 colonnes et 16 abris

COMPOSTEURS

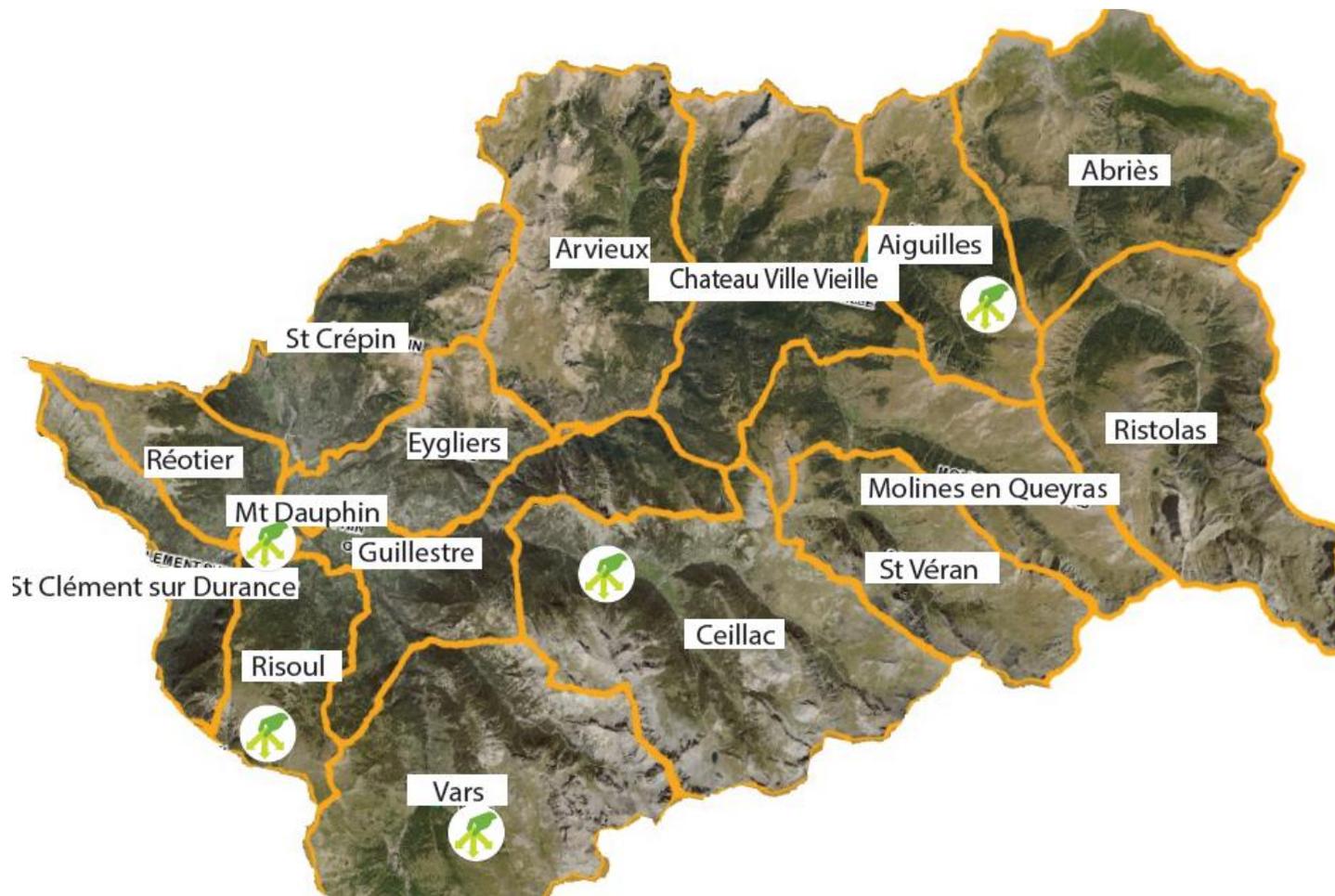
650 composteurs individuels
50 composteurs collectifs

DECHETS NON RECYCLABLES

333 conteneurs semi enterrés
539 bacs 660l

D. LES DECHETERIES

5 déchèteries pour les particuliers et les professionnels. En 2017, il n'y a pas de comptage mise en place sur les sites.



Comparaison à l'observation des performances de collecte nationales en 2015, par type d'habitat (ratios moyen en kg/hab.)

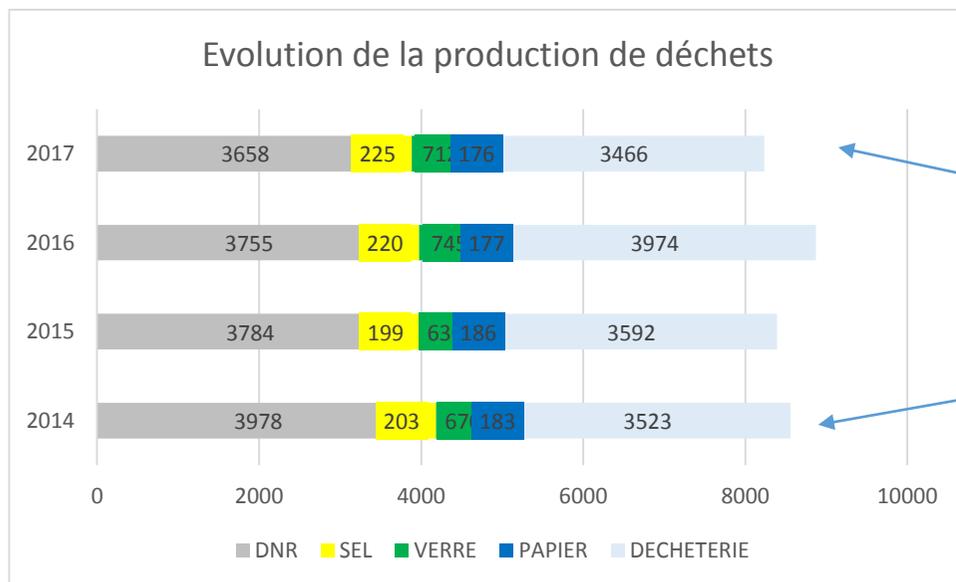
E. FLUX et TONNAGES

a. Evolution de la production de déchets

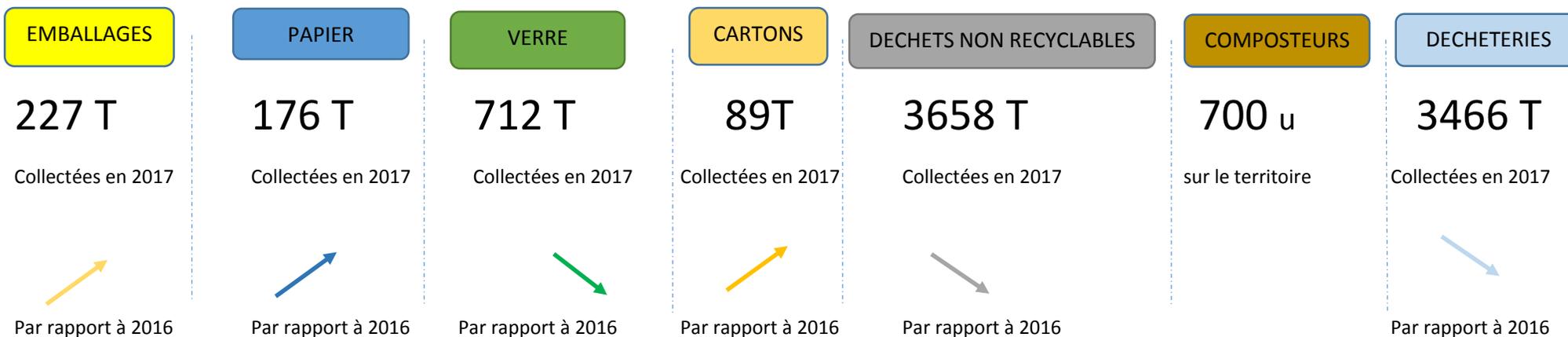
8 371 T : quantité de déchets ménagers et assimilés collectés et déposés en déchèterie en 2017

Cela représente 839 kg par habitant permanent
Cela représente 353 kg par habitant DGF

Ratio en kg/hab.	Tous flux	OMR	Verre	Emballages+ papier	Déchèterie	Autres flux
Communauté de Communes Guillestrois-queyras	839 kg/hab	441 kg/hab	86 kg/hab	48 kg/hab	247 kg/hab	17 kg/hab
Valeurs de référé, habitat TOURISTIQUE (référentiel national 2015)	944 kg/hab	449 kg/hab	65 kg/hab	65 kg/hab	353 kg/hab	20 kg/hab
Ecart en kg/hab.	-105 kg/hab	-8 kg/hab	21 kg/hab	-17 kg/hab	-106 kg/hab	-3 kg/hab
Ecart	-11%	-2%	32%	-26%	-30%	-15%

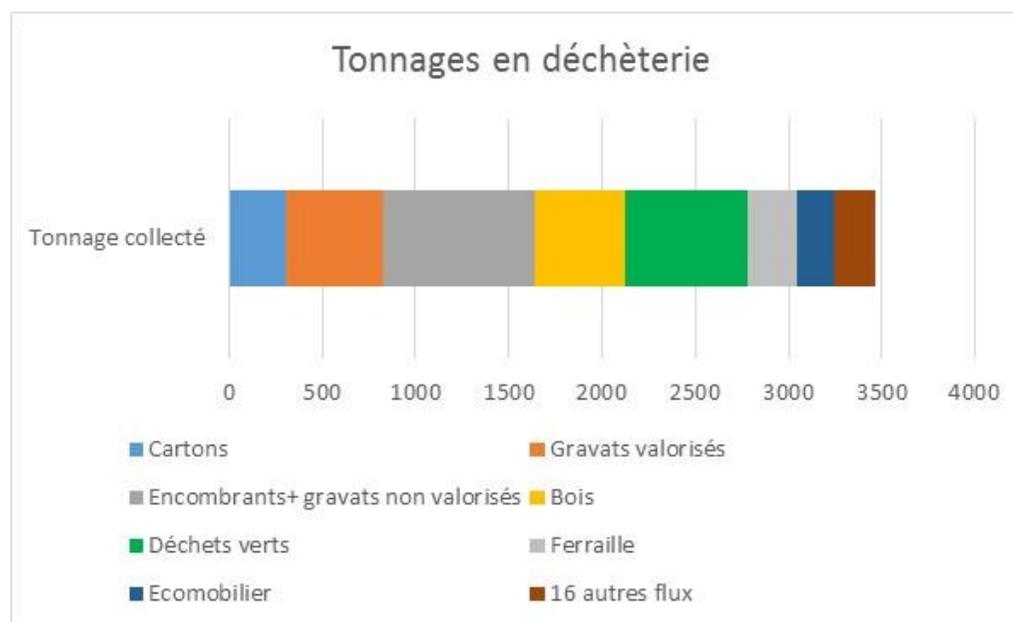


Passage du tour de France



b. Les flux collectés en déchèterie

23 catégories de déchets sont collectées en déchèteries.
 7 flux constituent 94 % des déchets apportés
 21 flux sont valorisés

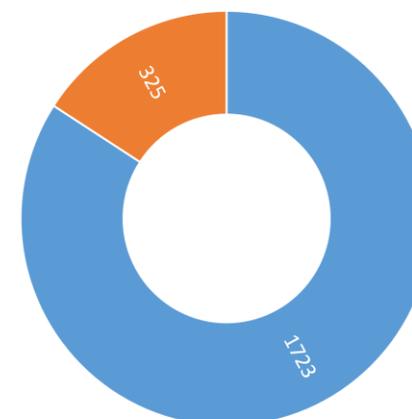


Tonnages par flux :

Déchèterie	Tonnage collecté
Cartons	303,31
Gravats valorisés	523
Encombrants+ gravats non valorisés	815
Bois	485
Déchets verts	652
D.E.E.E.	86,7
Ferraille	270,96
Inertes	0
Pneus	22,58
Amiante	8,16
Piles	0,82
D.D.M.	11,1
Bidons souillés	5,5
Lampes	1
Huiles végétales	3,78
Huiles minérales	12,6
Films plastique	15,7
Equarrissage	20,3
Skis	5,52
Ecomobilier	192,33
Nespresso	0,4
Cartouches d'encre	0,16
Plastique dur	29,84

répartition des tonnages par secteur, en tonnes

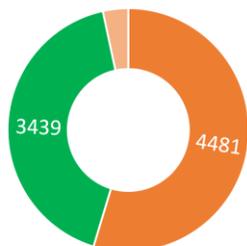
■ Guillestre Vars Risoul ■ Aiguilles Ceillac



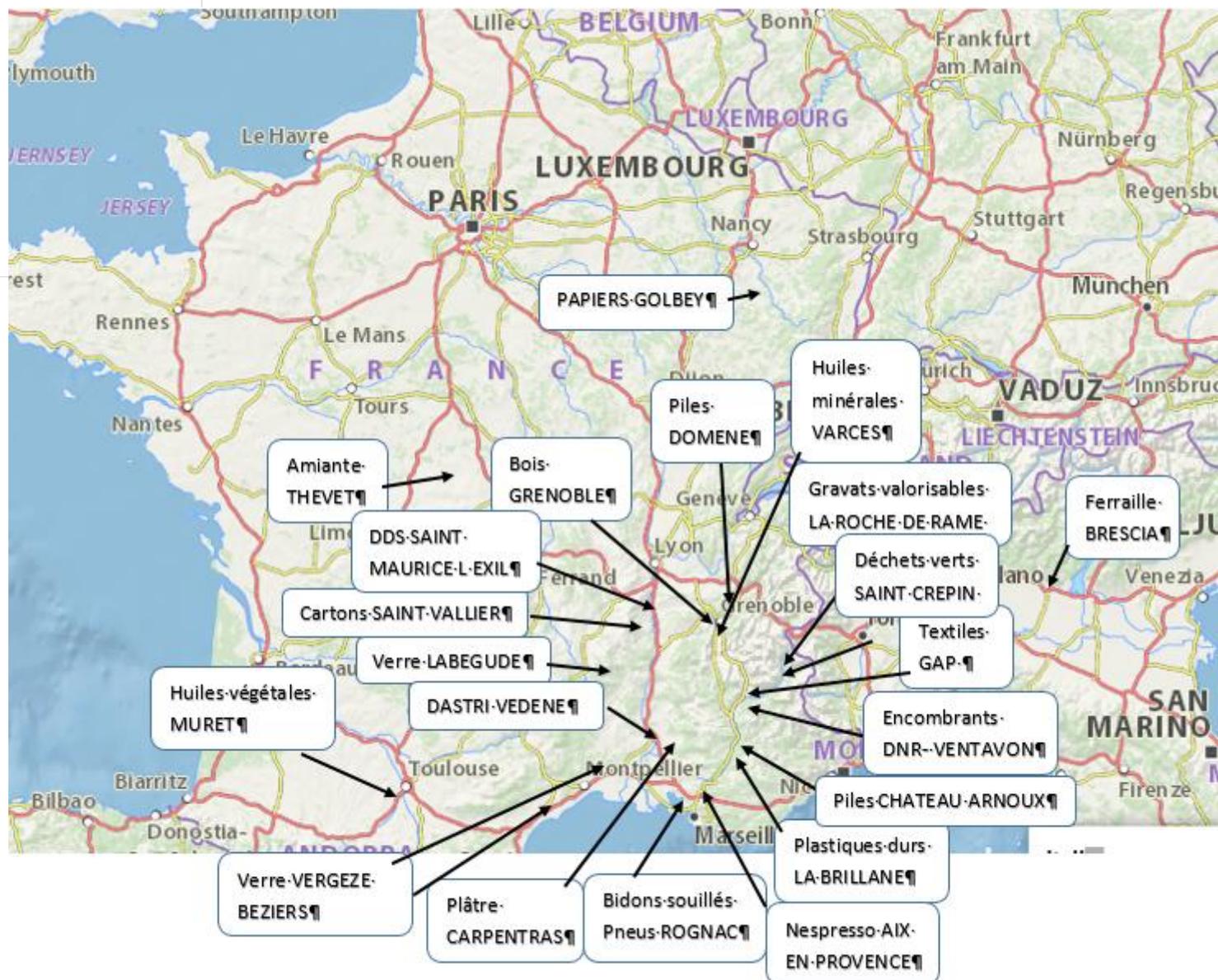
F. TRAITEMENT ET VALORISATION

Traitement et valorisation en tonnes

- enfouissement
- valorisation matière
- valorisation énergétique



Localisation des installations de traitement



G. PREVENTION ET SENSIBILISATION

a. Sensibilisation des usagers au tri et à la réduction

250 heures de sensibilisations sur les marchés et supermarchés
Travail avec les vacanciers et les offices du tourisme

b. Le coin du SMITOMGA

Composteurs :

- 650 composteurs individuels
- 50 composteurs collectifs
- 100 composteurs distribués en 2017

Broyeur :

152 heures en 2017 d'utilisation par les communes

STOP PUB : 51 % des foyers équipés (source la Poste)



98 €/hab
DGF Coût aidé

Un territoire très
touristique

Un coût à l'habitant
DGF similaire aux
coûts nationaux,
malgré les
contraintes
montagne et
saisonnalité : des
dépenses maîtrisées

H. INDICATEURS FINANCIERS

a. Bilan financier

En 2017 le bilan financier est le suivant :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	2 793 278 €	923 500 €
RECETTES	2 614 133 €	734 669 €
RESULTAT EXERCICE	-179 145	-188 831
EXCEDENT N-1	833 756 €	835 229
EXCEDENT A REPORTER	654 612 €	646 397 €

Le budget annexe ordures ménagères ne dégage pas d'autofinancement pour 2017. La consommation de l'excédent ne peut perdurer sur les années suivantes.

b. Coûts et recettes de service

Les données présentées ci-dessous sont issues de la matrice ComptaCoût. C'est une méthode d'analyse proposée par l'ADEME qui intègre les coûts d'investissement, via l'amortissement, et de fonctionnement, sur de critères identiques au niveau national. Des comparaisons sont ainsi possibles entre collectivités.

Les coûts sont exprimés en HT.

Ligne de la matrice	DNR	VERRE	EMBALLAGES	PAPIER	DECHETERIE	CARTONS PRO	AUTRE	TOTAL
Charges de structure	100 801	9 512	27 847	5 467	62 277	6 027	44	211 975
Communication	2 504	236	692	136	1 547	150	1	5 265
Prévention	60 432	11 746	3 701	2 891	33 826	0	0	112 596
Pré-collecte	61 611	22 663	29 871	12 780	0	3 005	0	129 930
Collecte	462 479	61 443	168 684	31 774	273 322	55 517	440	1 053 659
Transfert/Transport	87 195	0	24 462	3 258	129 986	0	0	244 900
Traitement des déchets non dangereux	344 068	0	0	0	178 312	2 208	0	524 588
Tri et conditionnement	0	0	53 904	4 388	0	0	0	58 292
Enlèvement et traitement des déchets dangereux	0	0	0	0	12 132	0	0	12 132
TOTAL CHARGES	1 119 090	105 599	309 161	60 694	691 401	66 906	485	2 353 337
Vente Matériaux	0	16 078	17 795	11 981	37 615	5 276	0	88 745
Tous soutiens des sociétés agréées	2 751	3 255	97 379	6 128	31 822	0	806	142 141
Reprises des subventions d'investissement	39 016	18 229	19 999	7 813	30 540	492	0	116 090
Subventions de fonctionnement	41 980	7 992	2 931	2 019	23 596	100	1	78 619
TOTAL PRODUITS	83 747	45 554	138 104	27 942	123 573	5 869	806	425 595
TVA acquittée	77 889	6 008	19 472	4 172	46 640	3 630	1	157 812
REOM	2 186 958	0	0	0	0	0	0	2 186 958
Redevance spéciale et facturation à l'usager	0	0	0	0	0	0	330	330
TOTAL CONTRIBUTIONS	2 186 958	0	0	0	0	0	330	2 187 288

Comparaison à l'observation des coûts 2014 en France, par type d'habitat (coût aidé HT moyen en €/habitant)

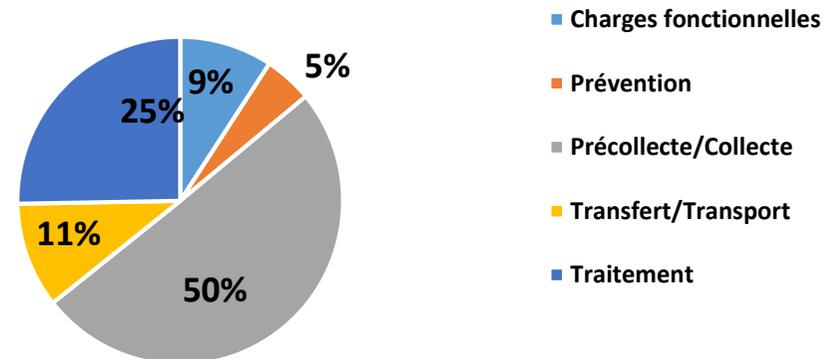
Coût <u>aidé</u> en €HT/hab	Tous flux	OMR	Verre	Emballages +papier	Déchèterie
Communauté de Communes Guillestrois-queyras	232 €HT/hab	125 €HT/hab	7,2 €HT/hab	25 €HT/hab	68 €HT/hab
Valeurs moyennes 2014 (référentiel national - habitat touristique)	130 €HT/hab	77 €HT/hab	2,2 €HT/hab	8 €HT/hab	34 €HT/hab
Communauté de Communes Guillestrois-queyras en population DGF	98 €HT/hab	53 €HT/hab	3,0 €HT/hab	10 €HT/hab	29 €HT/hab
Valeurs moyennes 2014 (référentiel national)	93 €HT/hab	56 €HT/hab	1,7 €HT/hab	9 €HT/hab	20 €HT/hab

Conclusion : En considérant la population DGF 19 694 en 2018, la CCGQ a des coûts comparables aux ratios français, sauf sur les déchèteries, pour lesquels la CCGQ a des coûts plus élevés.

Répartition des coûts par poste de charges

Charges en €HT	€	%	€/hab
Charges fonctionnelles	217k€	9%	26k€
Prévention	113k€	5%	14k€
Précollecte/Collecte	1 184k€	50%	143k€
Transfert/Transport	245k€	10%	30k€
Traitement	595k€	25%	72k€
Total charges matrice en €HT	2 353k€	100%	284k€

Poste de charges en €HT = 2353 k€



c. Liste des principaux marchés en cours en 2017, et des montants dépensés :

Les marchés se terminent au 31/12/2018.

nom entreprise	dénomination	Montant TTC
Véolia Alpes asst	lot 1 MP 14-2016 encombrants	132 842 €
Gros Environnement PAPREC/ CHARLES QUEYRAS TP	lot 2 MP 14-2016 déchets verts	45 021 €
GROS PAPREC	lot 3 MP 14-2016 Bois	73 864 €
Véolia Alpes asst	lot 4 MP 14-2016 emballages	88 595 €
Gros environnement PAPREC	lot 6 MP 14-2016 cartons	34 710 €
Véolia Alpes asst	lot 7 MP 14-2016 verre + papier+ déplacement bennes	41 338 €
Alp services	lot 1 MP 15-2016 gravats	14 220 €
Alpes Assainissement	Lot 2 MP 15-2016 plâtre	3 559 €
Véolia Alpes asst	lot 3 MP 15-2016 amiante	2 245 €
Véolia Alpes asst	lot 4 MP 15-2016 bidons	7 437 €

I. REDEVANCE

a. Principe

La redevance est le mode de financement du service public de gestion des déchets choisi par les élus de la CCGQ au 01 01 2017 .

Une **réduction incitative** existe pour les usagers pratiquant des gestes eco citoyen
Pour que cette tarification préférentielle de -10% soit appliquée, il faut :

- S'engager à réduire les déchets produits dans sa manière de consommer
- Composter les déchets alimentaires
- Avoir un autocollant « Stop Pub » sur sa boîte aux lettres

En 2016, la réduction incitative était de -3%-. Elle est passée à -10 % en 2017. L

Les élus souhaitent développer les pratiques citoyennes de prévention et valorisation des déchets, en offrant ainsi à leurs concitoyens la possibilité de payer en fonction de leur implication environnementale.

Nombre de Tarification Incitative 1222 foyers et entreprises, soit 12.687 % des usagers.

Une redevance
inférieure de 27 % à
la moyenne des
Hautes Alpes

La redevance ménages moyenne des Hautes Alpes en 2017 se situe à 161.10 €, celle de la CCGQ à 117.30 € (sans réduction incitative et pour 2 personnes).

Une réduction
incitative de 10 %
pour les usagers
citoyens

b. Tarif en vigueur

CATEGORIE LOGEMENT	REDEVANCES DÉCHETS 2017
Logement 1 à 2 personnes	R = 115 €
Logement 3 à 4 personnes	R + 5 %
Logement 5 à 6 personnes	R + 10 %
Logement + de 6 personnes	R + 15 %
Tarifification incitative	- 10 %
Logement éloigné et ne bénéficiant que de déchèterie et traitement	-30%

CATÉGORIES PROFESSIONNELS	REDEVANCES DÉCHETS 2017
Catégorie Pro 1	57.50 €
Catégorie Pro 2	115 €
Catégorie Pro 3	252.00 €
Catégorie Pro 4	400.80€
Catégorie Pro 5	624.60 €
Catégorie Pro 6	877.80 €
Catégorie Pro 7	1030.80 €
Catégorie Pro 8	1 375.80 €

Communes :

En 2017, les élus n'ont pas souhaité facturer les communes sur le territoire de la collectivité.

HEBERGEMENT - RESTAURATION	REDEVANCES DÉCHETS 2017
Restauration ⁽¹⁾ <i>Hôtel - restaurant, Restaurant, Table d'hôtes...</i>	12.85 € / couvert
Restauration en terrasse	+6.45 € / couvert
Hébergement collectif de grande capacité supérieure à 8 personnes: <i>Hôtels, Centres de vacances, Maison de retraite, Refuges...</i>	5.00 € / couchage
Chambre d'hôtes	5.00 € / couchage
Camping	22.20 € / emplacement effectif
+ Restauration dans le camping	+ 6.45 € / couvert
+ Caravaneige	24.50€ / emplacement effectif
Tarifification incitative	- 10 %

c. Emission de factures :

9 917 factures ont été émises

267 annulations ont été faites

J. PERSPECTIVES :

Moderniser les déchèteries, en les mettant aux normes

Finaliser les garages et l'agencement intérieur

Renouvellement de matériel : camion, bennes de déchèteries.

Augmenter le nombre de conteneurs de collecte de papier

Mise en place de l'extension des consignes de tri

Prévention des déchets

Nouveau flux : plastiques souples, cartons, huiles...

Zone test de tarification incitative



